Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0121-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET :

CRÉATIONS, SUPPRESSION DE POSTES, MISES À JOUR ET EN CONFORMITÉ DU TABLEAU DES EMPLOIS

N° CC_2026_0121

Séance du : mercredi 16 septembre 2026

Convocation du : 10 septembre 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :
Cristian GUERET, Carole DARCY, Gabriel DOUBLET, Nadia MUGNIER, Maxime GACONNET, Amine MEHDI, Nastia OUEJDOUNI, Christophe BORREL, Radjaa MEHDI, Samir BASSIM, Sara SHALA-MALOKU, Steve BONNARD, Férial DJAFFALI, Sébastien LESAGE, Anissa HADDAD, Christophe MAYCA, Charline CHÉNOT, Stéphane HAMZA, Joseph FAVRE, Mylène SAILLET RAPHOZ, Cüneyt YESILYURT, Anne-Marie BRDAR, Denis SERVAGE, Rosanna DULLAART, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Anne VINDEVOGEL, Nicolas TEREINS, Sandra SALVATGÉ, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Nadège ANCHISI, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean COMBETTE, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER, Eddy BARONNET, Christine MOUCHET, Christophe CALLAY, Coralie FERNEX, Johann BONTEMPS, Christiane CHAVANNE

Représentés :
Thierry BOUVET par Carole DARCY, Guillaume MATHELIER par Joseph FAVRE, Chadia LIMAM par Maxime GACONNET, Dominique LACHENAL par Mylène SAILLET RAPHOZ, Claude ANTHONIOZ ROSSIAUX par Anne VINDEVOGEL, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Jean-Marc CHEVALLEY par Coralie FERNEX

Excusés :
Isabelle VINCENT, Stéphane PASSAQUAY

***

VU les dispositions de l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) qui dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

VU les articles L542-2 et L542-3 du CGFP relatifs à la saisine préalable du Comité Social Territorial (CST) lors de la suppression de postes de la Fonction Publique Territoriale (FPT) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU la délibération du Conseil communautaire N°CC_2026_0091 du 1er juillet 2026, portant approbation des dernières modifications en date apportées au tableau des emplois ;

VU le décret n°2026-483 du 10 juin 2026 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux ;

VU le décret n°2026-484 du 10 juin 2026 portant dispositions statutaires applicables aux emplois fonctionnels administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0121-DE

VU le décret n°2026-485 du 10 juin 2026 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux administrateurs territoriaux et aux emplois de direction ;

VU le décret n°2026-487 du 10 juin 2026 relatif au régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la FPT ;

VU l'arrêté ministériel (NOR : ATDB2517727A) du 3 juillet 2026 fixant la liste, le niveau et le nombre des emplois administratifs supérieurs de la FPT ;

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) en date du 16 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer les emplois à temps complet ou non-complet, nécessaires au bon fonctionnement des services en procédant à leurs créations ou suppressions ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable CST en date du 16 septembre 2026 émis au sujet des suppressions de postes et des modifications du temps de travail afférents aux emplois permanents et non permanents à temps complet ou non complet qui excède 10 %, que ce soit à la hausse ou à la baisse ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adapter notamment, les quotités de temps de travail de certains enseignants de l'École des Beaux Arts du Genevois (EBAG), ainsi que du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) relevant de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DCJS) au budget principal, comme à l'occasion de chaque rentrée scolaire, car les temps de travail évoluent selon les disponibilités des enseignants et en fonction des besoins au vu des inscriptions des usagers aux cours dispensés ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour les tableaux des emplois du budget principal et des budgets annexes, pour tenir compte des ajustements relatifs à l'évolution des effectifs résultant de départs et de recrutements sur des postes existants au budget principal, ainsi que respectivement, sur les budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer un poste permanent d'assistante administrative et juridique de catégorie C, à temps complet, relevant de la filière administrative, au sein du service des Assemblées et des Affaires Juridiques, à la Direction de l'Immobilier, des Assurances et des Affaires Générales (DIAAG), sur le budget principal, pour faire face à l'absence prolongée d'un agent titulaire en Congé Longue Maladie, étant précisé qu'une personne contractuelle assure les missions en remplacement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer un poste de contrat de projet de catégorie A, en faveur de la création d'un poste permanent de technicien relevant de la catégorie B, sur le budget de l'Assainissement ;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur au 1er juillet 2026, de la réforme de la haute FPT, modifiant la structure des grades du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, ainsi que le régime des emplois fonctionnels de direction ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer le tableau des emplois de l'EPCI, afin de le mettre en conformité avec les récentes dispositions réglementaires sus-visées dans le cadre de la transposition de la réforme de la haute FPT ;

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER la mise à jour du tableau des emplois ci-joint, pour les budgets principal et annexes de l'Eau, de l'Assainissement, tenant compte de l'évolution des besoins et par conséquent des ajustements opérés ;

D'APPROUVER la mise en conformité dudit tableau des emplois dans le cadre de la transposition de la réforme de la haute FPT telle que présentée ;

D'APPROUVER la suppression du contrat de projet sur le budget de l'Assainissement ;

D'APPROUVER la création des deux postes sus-mentionnés, respectivement d'adjoint administratif de catégorie C au budget principal et de technicien de catégorie B au budget de l'Assainissement ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0121-DE

D'AUTORISER ET DE MANDATER Monsieur le Président ou son représentant à exécuter la présente délibération, et à réaliser toutes les démarches à cet effet, ainsi qu'à signer tous les documents afférents ;

DE CONFIRMER que les dépenses correspondantes seront bien imputées au chapitre 012 des budgets concernés précités.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 21/09/2026
Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0121-DE

BUDGET	AJUSTEMENTS DE POSTES SUITE À RECRUTEMENTS / MOBILITÉS / ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL / MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE						
	EMPLOIS PERMANENTS						
	Grade actuel	Grade de reclassement	Date d'effet	Ancienne quotité	Quotité poste	Direction / Poste	Commentaires
BUDGET PRINCIPAL	Administrateur Général	Grade transitoire d'administrateur en attendant l'avancement au grade d'administateur du 3ème grade	01/07/2026	100%	100%	Direction Génarale des Services (DGS) - Directeur Général des Services sur emploi fonctionnel	Mise en conformité réglementaire conformément à la transposition de la réforme de la haute fonction publique territoriale
	Administrateur	Administrateur du 1er grade	01/07/2026	100%	100%	Direction Générale des Services - Directeur Général Adjoint (DGA) sur emploi fonctionnel	Mise en conformité réglementaire conformément à la transposition de la réforme de la haute fonction publique territoriale
	Suppression du grade	Création du grade	Date d'effet	Ancienne quotité	Quotité poste	Direction	Commentaires
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	01/09/2026	16,25/20	16/16	Direction Culture Jeunesse et Sport (DCJS) - Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI)	Transformation d'un poste suite à un départ
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	01/09/2026	20/20	20/20	DCJS - CRI	Recrutement suite à un départ en retraite
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	01/09/2026	11,5/20	9/20	DCJS - CRI	Ajustement du temps de travail
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	01/09/2026		5,12/20	DCJS - École des Beaux Arts du Genevois (EBAG)	Recrutement suite à un départ en retraite
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	01/10/2026	20/20	10,24/20	DCJS -EBAG	Recrutement suite à un départ en retraite
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	01/09/2026	7,25/20	7,68/20	DCJS -EBAG	Augmentation du temps de travail
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	01/09/2026	3,41/20	9,39/20	DCJS -EBAG	Augmentation du temps de travail
	Professeur d'enseignement artistique de classe normal	Professeur d'enseignement artistique de classe normal	01/09/2026	10,56/16	13,64/16	DCJS -EBAG	Augmentation du temps de travail
	Technicien	Agent de maitrise	01/09/2026	100%	100%	Direction du Patrimoine de l'Architecture et des Infrastructures (DPAI)	Ajustement suite à recrutement
	Technicien	Technicien principal de 2ème classe	12/01/2026	100%	100%	DPAI	Ajustement suite à recrutement
BUDGET ASSAINISSEMENT	Technicien principal de 2ème classe	Technicien	18/02/2026	100%	100%	Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) - Usine de DEPollution (UDEP)	Ajustement suite à recrutement
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique	01/04/2026	100%	100%	DEA - Eau potable	Ajustement suite à recrutement
BUDGET EAU	Adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint technique	01/02/2026	100%	100%	DEA - Eau potable	Ajustement suite à recrutement

BUDGET	CREATION POSTES					
	EMPLOIS PERMANENTS					
	Fonction	Création du grade	Date d'effet	Quotité poste	Direction	Commentaires
BUDGET PRINCIPAL	Assistante administrative et juridique	Adjoint administratif	31/08/2026	100%	Direction de l'Immobilier, des Assurances et des Affaires Générales (DIAAG) - Service des Assemblées	Création de poste pour pérénniser un agent assurant le remplacement d'un titulaire en Congé Longue Maladie (CLM)

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0121-DE

BUDGET ASSAINISSEMENT	Chargé de process - spécialité exploitation	Technicien	01/09/2026	100%	DEA - UDEP	Ajustement suite à évolution du besoin et recrutement

BUDGET	**SUPRESSION POSTES**				
	EMPLOIS NON-PERMANENTS				
	Suppression du grade	**Date d'effet**	**Quotité poste**	**Direction**	**Commentaires**
BUDGET ASSAINISSEMENT	Ingénieur (contrat de projet)	01/09/2026	100%	DEA - UDEP	Suppression suite à évolution du besoin